CERTIFICAT QUALIBAT

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E151523** **VALABLE JUSQU'AU** **03/04/2024**

ÉDITÉ LE 15/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2014

Forme juridique : SARLU

Capital : 21 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 509 703 757 00039

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 78880055

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 78880055

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : VETERO ISOLATION EURL

ROUTE NATIONALE 113
ZI LES CADESTEAUX
ESPACE VITROLLES
13127 VITROLLES

Téléphone : 09 86 32 76 96 **Fax :** 09 81 38 19 16

Portable : 06 59 12 12 53

Responsabilité légale :
POPAJ KORAB GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@vetero-isolation.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 678 216 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	7	04/04/2020
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2018